

# INSTITUT NATIONAL DES MINES

## Rapport sur les travaux de 1963

### 6. AGREATIONS

#### TABLEAU - ANNEXE I

## Appareils électriques et autres

agréés au cours de 1963  
pour les mines

N.B. — Nous désignons par « demandeur » la firme ayant sollicité l'agrément. Lorsque le « demandeur » n'est pas le « constructeur » celui-ci est désigné dans la colonne « Observations ».

#### I. — HAVEUSE

Date de la décision	Demandeur	N° de la décision	Observations
22-4-63	S.A. des Charbonnages d'Helchteren et Zolder à Zolder.	4/63/B/305	Avenant à la décision 13E/8285 du 9-4-1952 relative à une haveuse Eickhoff type S.2.-III équipée d'une chaîne de havage. Cette dernière peut être remplacée par un tambour, sans modification des carters antidéflagrants.

#### II. — MOTEURS

Date de la décision	Demandeur	N° de la décision	Observations
14-1-63	S.A. des Ateliers de Constructions mécaniques Armand Colinet à Le Rœulx.	4/63/B/25	Moteur électrique 45 kW - 500/550 V, 1460 tr/min, construit par la firme Laurence Scott pour Joy Sullivan Ltd de Greenock (Angleterre) - Plan n° L.20.309/62.